



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ

Code courrier : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : SUD-Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 21 Janvier 2020

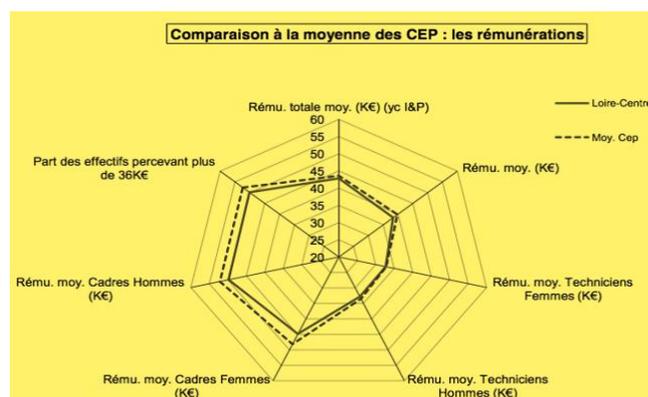
Négociation Annuelle Obligatoire Loire Centre : Les salariés doivent-ils être optimistes ou pessimistes ?

La direction doit montrer la voie, fédérer les équipes, avoir une bonne dose d'humilité, une capacité à valoriser les salariés au travers d'une NAO 2020, qui doit être chargée d'optimisme et d'enthousiasme.

La réalité des salaires à Loire Centre :

La rémunération moyenne des salariés de LC se situe à 38 369 €, soit 1 403 € annuel de moins par rapport à la moyenne des Caisses d'Épargne (exercice 2018, source BPCE).

Pourtant, nos résultats financiers (entre 55 et 60 M€ depuis des années), font de nous, une Caisse rentable. Partager ce constat est la première étape si on veut déclencher la prise de conscience et redevenir optimiste.



Êtes-vous satisfait de l'augmentation générale des salaires de 0,50% ?

La direction de BPCE et deux syndicats (le SNE-CGC et le SU-UNSA) ont signé l'accord NAO national. Celui-ci acte 0,5% d'augmentation générale des salaires, soit 30 centimes d'euros en moyenne par jour : DES MIETTES !

SUD-Solidaires veut redonner du sens au travail et partager équitablement les richesses produites :

5 revendications phares pour que les salariés soient OPTIMISTES en 2020 (d'autres sujets restent ouverts à la négociation) :

- ⇒ Augmentation générale des salaires au-delà de l'inflation constatée en 2019.
- ⇒ Remplacement de la Part Variable par un 14^{ème} mois ou intégration dans le salaire de base comme dans d'autres réseaux bancaires de la région.
- ⇒ Prime de 1 000 € pour tous.
- ⇒ Un supplément d'intéressement ou une majoration de l'abondement pour atteindre les 12 % de la masse salariale (maximum de l'accord en vigueur).
- ⇒ Amélioration immédiate des conditions de travail (effectifs suffisants, charge de travail adaptée, objectifs réalisables, suppression des suivis contreproductifs).

La 2^{ème} réunion de NAO est prévue le 31 janvier prochain.

Vos représentants SUD-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Daniel GEORGELIN - Florence MOULIE - Damien PINSAULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Lydie MILCENT - Alain QUESNE.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / Sud-Solidaires